

DATES IMPORTANTES

1^{er} au 5 mars : Semaine de relâche scolaire

11, 16 et 17 mars : Ateliers d'initiation à la caricature en ligne avec
Fannie Le Vasseur, caricaturiste (élèves de 6 année)

26 mars : Journée pédagogique



ABSENCES, RETARDS ET DÉPARTS DES ÉLÈVES

Nous vous rappelons l'importance de nous signifier l'absence, le retard ou le départ en cours de journée de votre enfant. Vous pouvez envoyer un courriel à :

- absences.stemarie@csp.qc.ca;
- à l'enseignant(e)
- garde.sainte-marie@csp.qc.ca (s'il y a lieu)

Nous aimerions aussi vous rappeler qu'il est important que les élèves soient présents en classe tous les jours. Les classes se terminent à 15h30 **même le vendredi** ! Si, pour une raison exceptionnelle, vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des classes, il serait préférable d'aviser le secrétariat, l'enseignant(e) et le service de garde (s'il y a lieu) le plus tôt possible. Les groupes sont souvent à l'extérieur en fin de journée le vendredi et il est plus difficile de trouver les élèves rapidement. De plus, en tout temps si vous devez modifier la routine du retour à la maison de votre enfant, assurez-vous de nous en informer avant 14h45 par mesure de sécurité. De cette façon, votre enfant recevra le message avant la cloche de 15h30.

EFFETS OUBLIÉS À LA MAISON

Afin de diminuer le risque de contamination du personnel du secrétariat, Noëlla et Julie, nous vous demandons d'être très vigilants le matin en vous assurant que vos enfants arrivent à l'école avec tout ce dont ils ont besoin (par exemple : mitaines, gourde, collations, repas, etc.).

Chaque objet apporté à l'école après la cloche est manipulé par les secrétaires, ce qui augmente grandement le risque de contamination, malgré un lavage de mains rigoureux.

Même si des exceptions peuvent demeurer, nous comptons sur votre grande collaboration pour aider le personnel à demeurer en santé.

COVID-19



La direction de la santé publique de la Montérégie a apporté des précisions concernant les consignes à suivre pour la personne qui est en attente d'un test ou du résultat d'un test pour la COVID-19.

[Veuillez cliquer ici pour voir les consignes.](#)



De plus, de nouvelles mesures d'hygiène sanitaire entreront en vigueur dès le retour de la relâche le 8 mars. En effet, le port du masque de procédure sera obligatoire pour tous les élèves du primaire de la 1^{re} à la 6^e année. Nous vous invitons à lire la lettre de la direction jointe à ce sujet.

SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Afin de souligner la semaine de la persévérance scolaire qui avait lieu du 17 au 19 février dernier, les élèves ont participé à différentes activités. À titre d'exemple, les élèves de Madame Stéphanie ont créé le mur de la persévérance.



Nos élèves de 5^e et 6^e année ont eu le plaisir d'assister à la vidéoconférence de Laurent Duvernay-Tardif.

On a aussi proposé des idées de lecture en lien avec la persévérance scolaire.



MESSAGE DU SERVICE DE GARDE

Les relevés fiscaux pour les frais du service de garde seront disponibles sur le portail Mozaïk à partir du vendredi 26 février 2021.

RELÂCHE SCOLAIRE

L'École sera fermée du 1er au 5 mars.

Toute l'équipe de Sainte-Marie vous souhaite une bonne semaine de relâche !

